

France-Lyon: Vehicle-counting machines

OJ S 247/2023 22/12/2023

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: métropole de Lyon

Postal address: 20, rue du Lac - cs33569

Town: Lyon Cedex 03

NUTS code: FRK26 Rhône

Postal code: 69505

Country: France

Contact person: Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public Direction Ressources - Service Administration et finances - Unité marchés DGEEP

E-mail: voirie-marches@grandlyon.com

Fax: +33 426993078

Internet address(es):Main address: <http://marchespublics.grandlyon.com>Address of the buyer profile: <http://marchespublics.grandlyon.com>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://marchespublics.grandlyon.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://marchespublics.grandlyon.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Collectivité territoriale à statut particulier

I.5. Main activity

Other activity: Eau, assainissement, voirie, aménagement urbain, déchets

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

fourniture de matériels de comptage, d'appareils de mesure spécifique et formation aux techniques de comptages

Reference number: 23-VMEI-01

II.1.2. Main CPV code

30144300 Vehicle-counting machines

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

le Pôle Comptage de l'unité Voirie Mobilité Exploitation Information (Vmei) réalise des comptages automatiques à l'échelle du territoire métropolitain.

Il s'agit d'un marché de fournitures récurrent.

Le présent marché concerne :

- 1/ La fourniture de matériel de comptage pour le trafic routier et les modes actifs comprenant : les compteurs automatiques, les pièces détachées et les consommables pour la réalisation des comptages pneumatiques ;
- 2/ La fourniture de radar pédagogique pour la réalisation d'action pédagogique et de sensibilisation à la vitesse ;
- 3/ La formation opérationnelle aux techniques de comptages automatiques et autres mesures spécifiques

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 240 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

30144300 Vehicle-counting machines, 35722000 Radar

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRK26 Rhône

Main site or place of performance: territoire de la Métropole de Lyon

II.2.4. Description of the procurement

le Pôle Comptage de l'unité Voirie Mobilité Exploitation Information (Vmei) réalise des comptages automatiques à l'échelle du territoire métropolitain.

Il s'agit d'un marché de fournitures récurrent.

le présent marché concerne :

- 1/ La fourniture de matériel de comptage pour le trafic routier et les modes actifs comprenant : les compteurs automatiques, les pièces détachées et les consommables pour la réalisation des comptages pneumatiques ;
- 2/ La fourniture de radar pédagogique pour la réalisation d'action pédagogique et de sensibilisation à la vitesse ;
- 3/ La formation opérationnelle aux techniques de comptages automatiques et autres mesures spécifiques

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 240 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: yes
Description of renewals:
période ferme de 2 ans reconductible tacitement 1 fois 2 ans

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

accord cadre à bons de commande d'une période ferme de 2 ans reconductible tacitement 1 fois 2 ans. Montant minimum période ferme : 30 000 euros (H.T.). Montant maximum période ferme : 120 000 euros (H.T.). Les montants sont identiques pour la période reconduite. Les montants indiqués au li.1.5 et li.2.6 sont les montants maximums sur 4 ans

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

le candidat doit remettre les documents suivants :

La lettre de candidature (imprimé Dc1 - modèle joint au présent Dce) ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques.

Une déclaration sur l'honneur (modèle joint au présent Dce) pour justifier que l'opérateur :

- n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics prévus aux articles L2141-1 à L2141-10 CCP (si l'imprimé Dc1 n'est pas utilisé)
- est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (modèle Métropole joint au dossier de consultation) lorsqu'il y est assujéti.

il est à noter que :

- si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur ;
- le candidat doit informer sans délai l'acheteur de tout changement en cours de procédure, de sa situation au regard des articles L2141-1 à L2141-10 CCP

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

déclaration sur le Chiffre d'affaires (Ca) :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise où du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé

à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur

Minimum level(s) of standards possibly required:

le CA global moyen sur les trois derniers exercices doit être de 120 000 euros (H.T.).

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

références de service ou fournitures similaires :

Présentation d'une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

- être en capacité de fournir un minimum de 20 compteurs automatiques par an, appréciée au regard d'au moins 3 références réalisées au cours des trois dernières années et / ou équivalent ;

Et

- être en capacité de fournir un minimum de 5 radars pédagogiques par an, appréciée au regard d'au moins 3 références réalisées au cours des trois dernières années ou équivalent.

//

déclaration d'effectifs :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

Minimum level(s) of standards possibly required:

pas de minimum exigé

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

le marché ne comporte pas de conditions d'exécution relatives aux domaines du social et de l'emploi.

Le marché comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées à l'article 16.2 du Cahier des Charges Administratives Particulières (Ccap)

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 09/02/2024 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 7 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 12/02/2024 Local time: 09:00

Place:

direction Ressources-Af-Unité Marchés/Dgeep - 83 cours de la Liberté - 69003 Lyon

Information about authorised persons and opening procedure: le ou les représentant(s) de l'acheteur

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

Pour toute information complémentaire, se conformer au règlement de la présente consultation. Conditions d'obtention du DCE : Le dossier de consultation est gratuit et ne peut être obtenu que par voie dématérialisée. Le téléchargement du dossier de consultation sur la plateforme de dématérialisation de la Métropole de Lyon (profil acheteur) : <http://marchespublics.grandlyon.com> est obligatoire en effectuant une recherche avec la référence : 23-vmei-01. Transmissions des offres par voie électronique : Conformément aux articles L2132-2 CCP, aux articles R2132-7 à R2132-14 CCP, et à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la dématérialisation des procédures de marchés publics, les candidats sont dans l'obligation de transmettre tous les documents relatifs à la présente consultation et de communiquer avec l'acheteur exclusivement par voie électronique. En cas de transmission d'un pli sous forme papier, il ne sera pas ouvert et sera déclaré irrecevable. Les candidats peuvent adresser à l'acheteur une copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique (Cd-Rom ou Dvd-Rom...) et faire parvenir cette copie dans le délai imparti pour la remise des plis. La copie de sauvegarde ne pourra être ouverte par l'acheteur que dans les cas prévus par l'arrêté du 22 mars 2019. Cette copie de sauvegarde devra être placée dans un pli cacheté dont la forme est précisée dans le règlement de la présente consultation. Condition d'envoi ou de remise des plis de sauvegarde : Ces plis sont transmis par lettre recommandée avec avis de réception postal à l'adresse suivante Métropole de Lyon, Délégation Gestion; Exploitation de l'espace Public (Dgeep) - direction Ressources - services Administration; Finances - unité Marchés - dgeep, 20 rue du Lac Cs33569 - 69505 LYON Cedex 03

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Lyon

Postal address: 184, rue Duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69003

Country: France

E-mail: greffe.ta-lyon@juradm.fr

Telephone: +33 478141010

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: cciral de Lyon, ordres des géomètres Experts à l'attention du CCIRAL de Lyon

Postal address: 29, cours Charlemagne

Town: Lyon

Postal code: 69002

Country: France

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

sur le fondement des articles L551-1 et suivants du code de justice administrative, la présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat. Sur le fondement des articles L551.13 et suivants du code de justice administrative, le contrat, après signature, pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat. Sur le fondement de l'article L521.1 du code de justice administratif un recours des tiers en contestation de la validité du contrat peut être exercé dans un délai de 2 mois suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat

VI.5. Date of dispatch of this notice

20/12/2023